



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le **30 SEP. 2024**

ID : 087-218717809-20240925-2024043-DE

2024.043

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**
Le **25 SEPTEMBRE**

Nombre

de Conseillers :

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2024

en exercice -23-

présents 17

votants 22

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. PREUILH, Mme DA SILVA, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS,

ABSENTS : M. LAUSERIE, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. BERGERON, M. BÉNARD

Pouvoirs : Mme LACOUR donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. FOURNIER donne pouvoir à Mme ROSSANDER, M. BERGERON donne pouvoir à Mme DA SILVA, M. BÉNARD donne pouvoir à M. CHAUGNY

Monsieur Cyrille DUJARDIN a été élu secrétaire de séance.

BUDGET PRINCIPAL – ADMISSION DE TITRES EN NON VALEUR

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Trésorerie de BESSINES SUR GARTEMPE nous demande de faire des admissions de titres en non-valeur pour un montant de 1 953,11 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **ADMET en non-valeur la somme de 1 953,11 €**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

Signé par : Claudette
ROSSANDER
Date : 27/09/2024
Qualité : MAIRE

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER